

COMPLEMENT AU DOSSIER PC DEPOSE LE 29/06/2021

PIECE MODIFIEE
PIECE AJOUTEE

LISTES DES PIECES

PC 01	PLAN DE SITUATION
PC 02	PLAN DE MASSE - 1/3
PC 02A	PLAN DE MASSE - 2/3
PC 02B	PLAN DE MASSE - 3/3
PC 02C	PLAN DE GEOMETRE
PC 02D	EMPRISE AU SOL
PC 03	COUPES SUR LE TERRAIN
PC 04	NOTICE ARCHITECTURALE - 1/3
PC 04	NOTICE ARCHITECTURALE - 2/3
PC 04	NOTICE ARCHITECTURALE - 3/3
PC 05A	FACADES DU PROJET - 1/3
PC 05B	FACADES DU PROJET - 2/3
PC 05C	FACADES DU PROJET - 3/3
PC 05D	PLAN DES TOITURES
PC 06	PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT
PC 07	PHOTOGRAPHIES - VUES DE PRES
PC 08	PHOTOGRAPHIES - VUES DE LOIN
PC 10.1	NOTICE COMPLEMENTAIRE
PC 13	ATTESTATION ETUDE DE SOL
PC 14	COPIE DE L'AGREMENT
PC 16-1	REGLEMENTATION THERMIQUE
PC 33-1	FORMULAIRE REDEVANCE BUREAUX
PC 39-40	DOSSIER SPECIFIQUE ERP
PC ANN1	PLAN DU REZ-DE-JARDIN
PC ANN2	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
PC ANN3	PLAN DE L'ETAGE
PC ANN4	TABEAU DES SURFACES
PC ANN5	BILAN DE PUISSANCE ELECTRIQUE
PC ANN6A	ASSAINISSEMENT & RESEAUX - 1/2
PC ANN6B	ASSAINISSEMENT & RESEAUX - 2/2
PC ANN7	TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES
PC ANN8	INTENTIONS PAYSAGERES

RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI
VILLE D'ECOUEN - 95



Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

CONSTRUCTION D'UN
INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)
ET D'UN SERVICE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE
SOINS A DOMICILE (SESSAD)

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

MAITRE D'OUVRAGE :
ENTRAIDE UNION
31 RUE D'ALEZIA
75014 PARIS
TEL : 01 40 47 93 00
www.eu-asso.fr

ARCHITECTE :
CITE ARCHITECTURE
11 RUE FLATTERS
75005 PARIS
TEL : 01 48 28 44 10
www.cite-architecture.fr

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tel: 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
R/S PARIS E 414 203 720

ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :
LINKCITY
CHALLENGER
1 AVENUE EUGENE FREYSSINET
78280 GUYANCOURT
TEL : 01 30 60 48 59
www.linkcity.com

CONSTRUCTEUR :
BOUYGUES BATIMENT - HABITAT RESIDENTIEL
1 AVENUE EUGENE FREYSSINET
78280 GUYANCOURT
TEL : 01 30 60 33 00
www.bouygues-batiment-ile-de-france.com

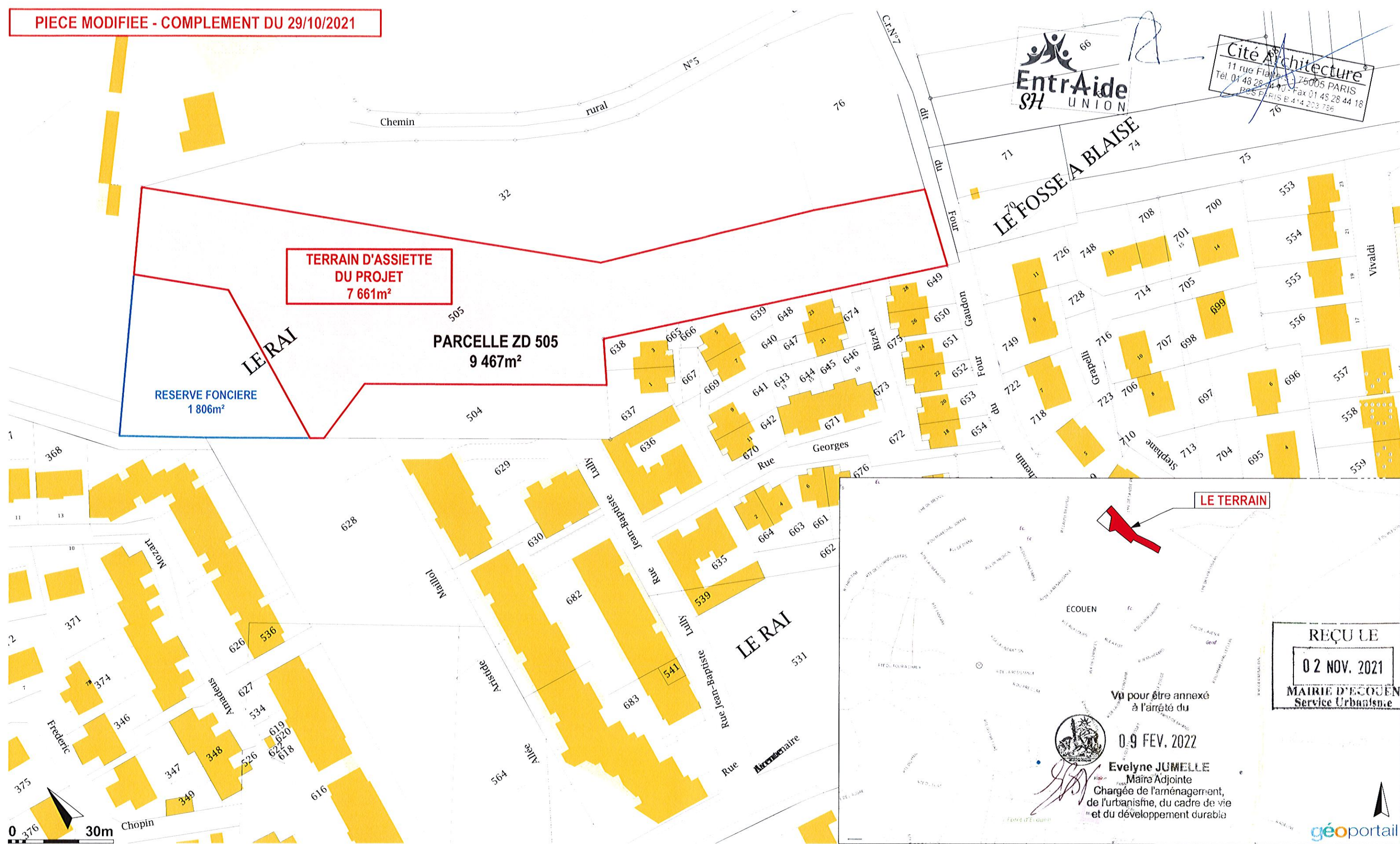
REÇU LE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ECOUEN
Service Urbanisme



DOSSIER GRAPHIQUE



AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO	NOM	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	EHELLE
-----------------	-------------	--------	-----	-------------	----------------------	--------



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC01 - PLAN DE SITUATION



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 01	NOM PLSI	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1:1000
-----------------	-------------	--------------	-------------	-------------	---------------------	-------------------

Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 786



Vu pour être annexé
 à l'arrêté du



09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement,
 de l'urbanisme, du cadre de vie
 et du développement durable



REÇU LE
 02 NOV. 2021
 MAIRIE D'ECOUEN
 Service Urbanisme



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC02 - PLAN DE MASSE - 1/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

<p>AFFAIRE 2038</p>	<p>PHASE PC</p>	<p>NUMERO 02</p>	<p>NOM PLMA0</p>	<p>INDICE A</p>	<p>DATE 28 JUN 2021</p>	<p>ECHELLE 1/600</p>
-------------------------	---------------------	----------------------	----------------------	---------------------	-----------------------------	--------------------------

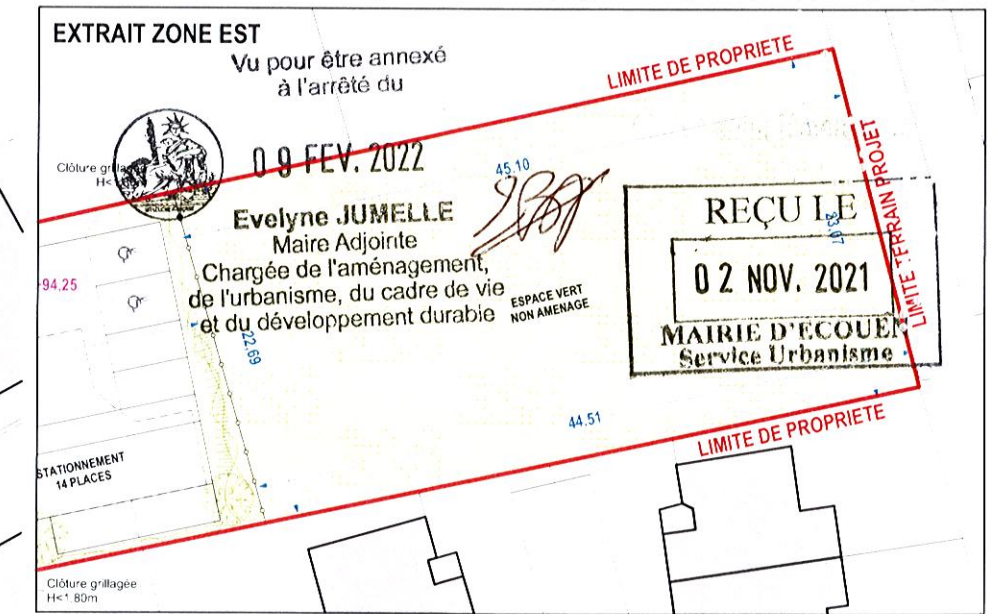
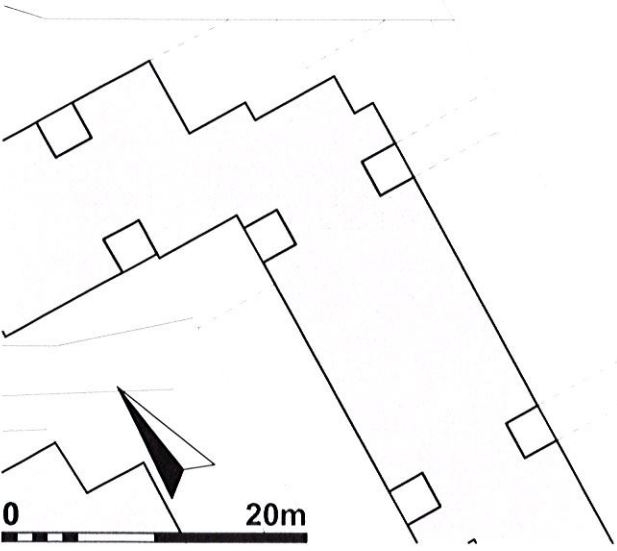
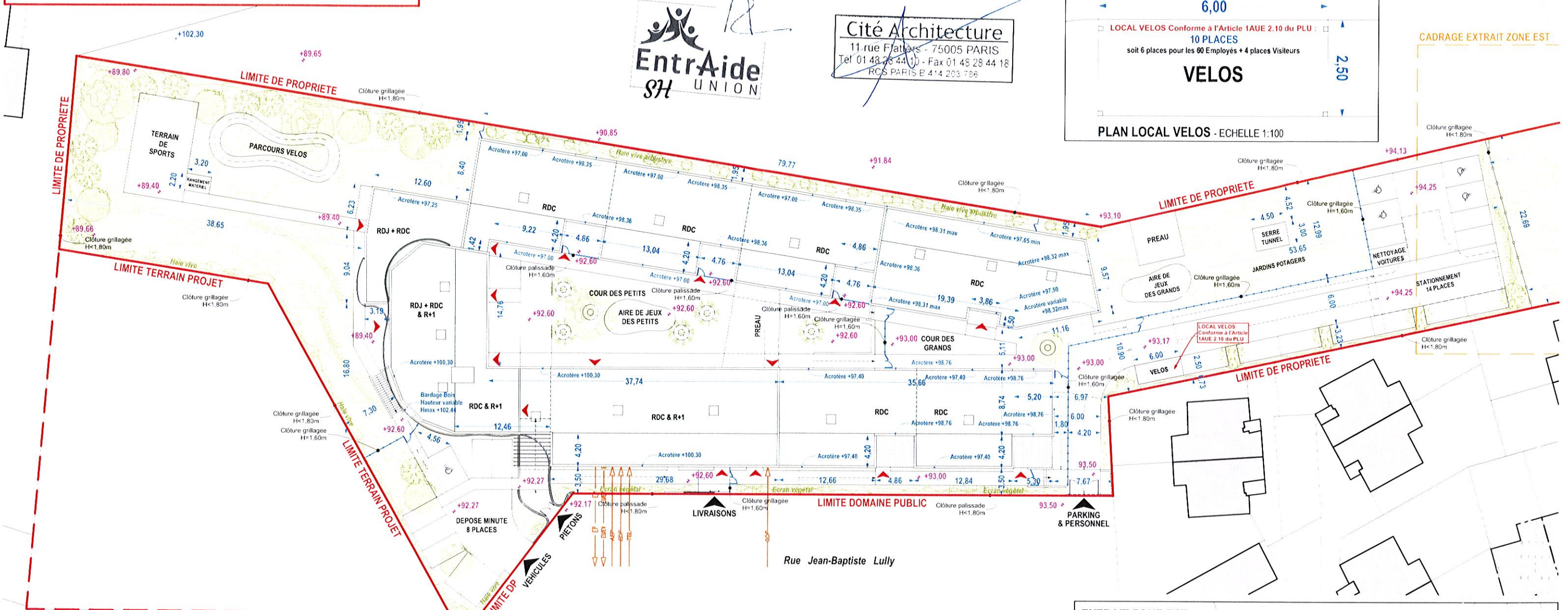
PIECE AJOUTEE - COMPLEMENT DU 29/10/2021



Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tel 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 786



CADRAGE EXTRAIT ZONE EST



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC02A - PLAN DE MASSE - 2/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 02A	NOM PLMA1	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/500
-----------------	-------------	---------------	--------------	-------------	---------------------	------------------

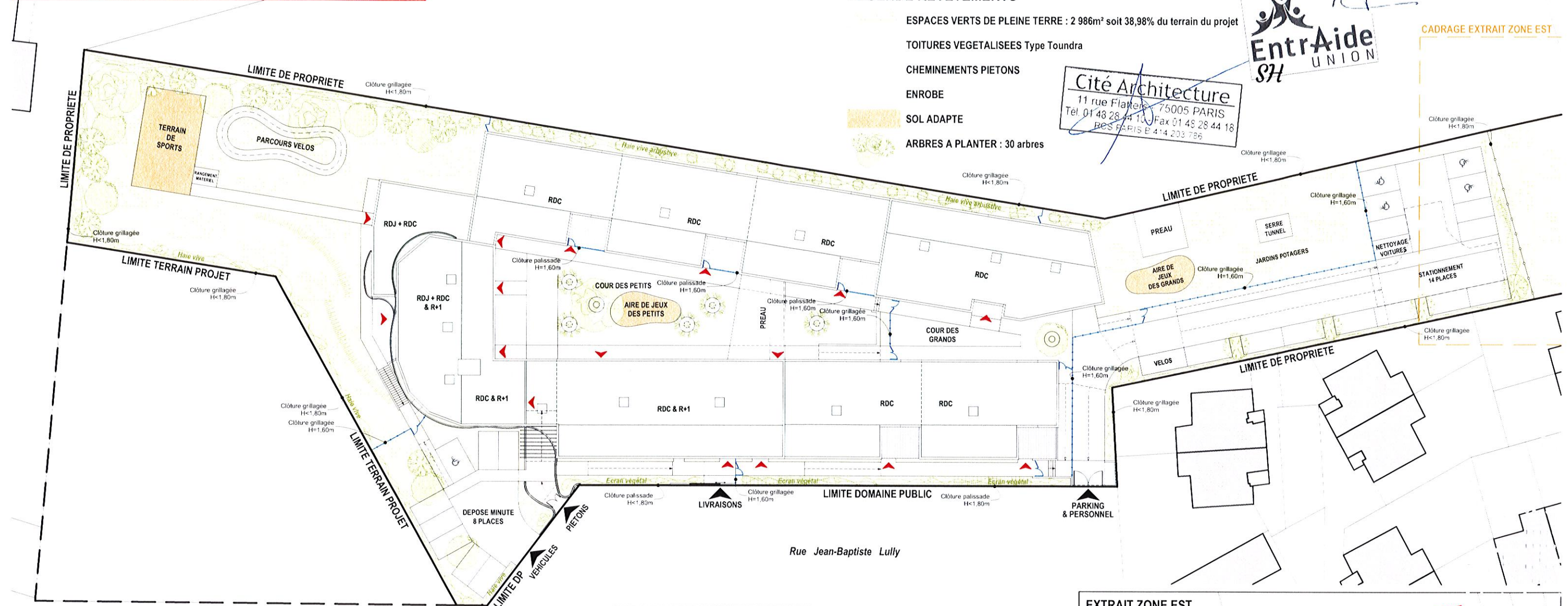
LEGENDE REVETEMENTS

- ESPACES VERTS DE PLEINE TERRE : 2 986m² soit 38,98% du terrain du projet
- TOITURES VEGETALISEES Type Tundra
- CHEMINEMENTS PIETONS
- ENROBE
- SOL ADAPTE
- ARBRES A PLANTER : 30 arbres



Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tel 01 48 28 44 10 Fax 01 48 28 44 18
 RES PARIS E 414 203 786

CADRAGE EXTRAIT ZONE EST



EXTRAIT ZONE EST

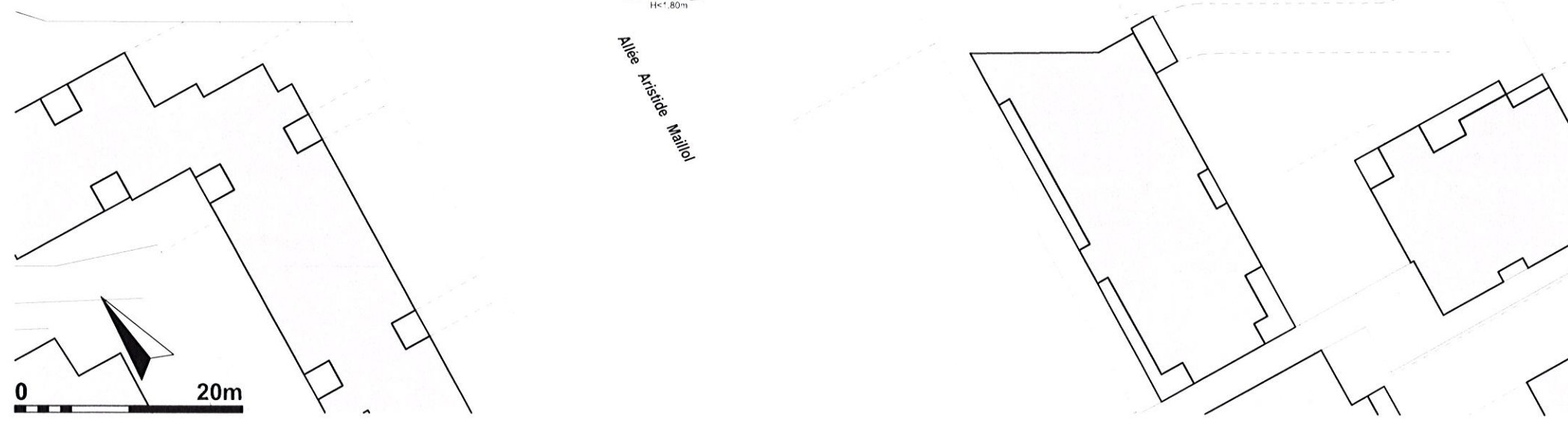
Vu pour être annexé à l'arrêté du

09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du développement durable

REÇU LE **02 NOV. 2021**

MAIRIE D'ECOUEN
 Service Urbanisme



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC02B - PLAN DE MASSE - 3/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 02B	NOM PLMA2	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/500
-----------------	-------------	---------------	--------------	-------------	---------------------	------------------

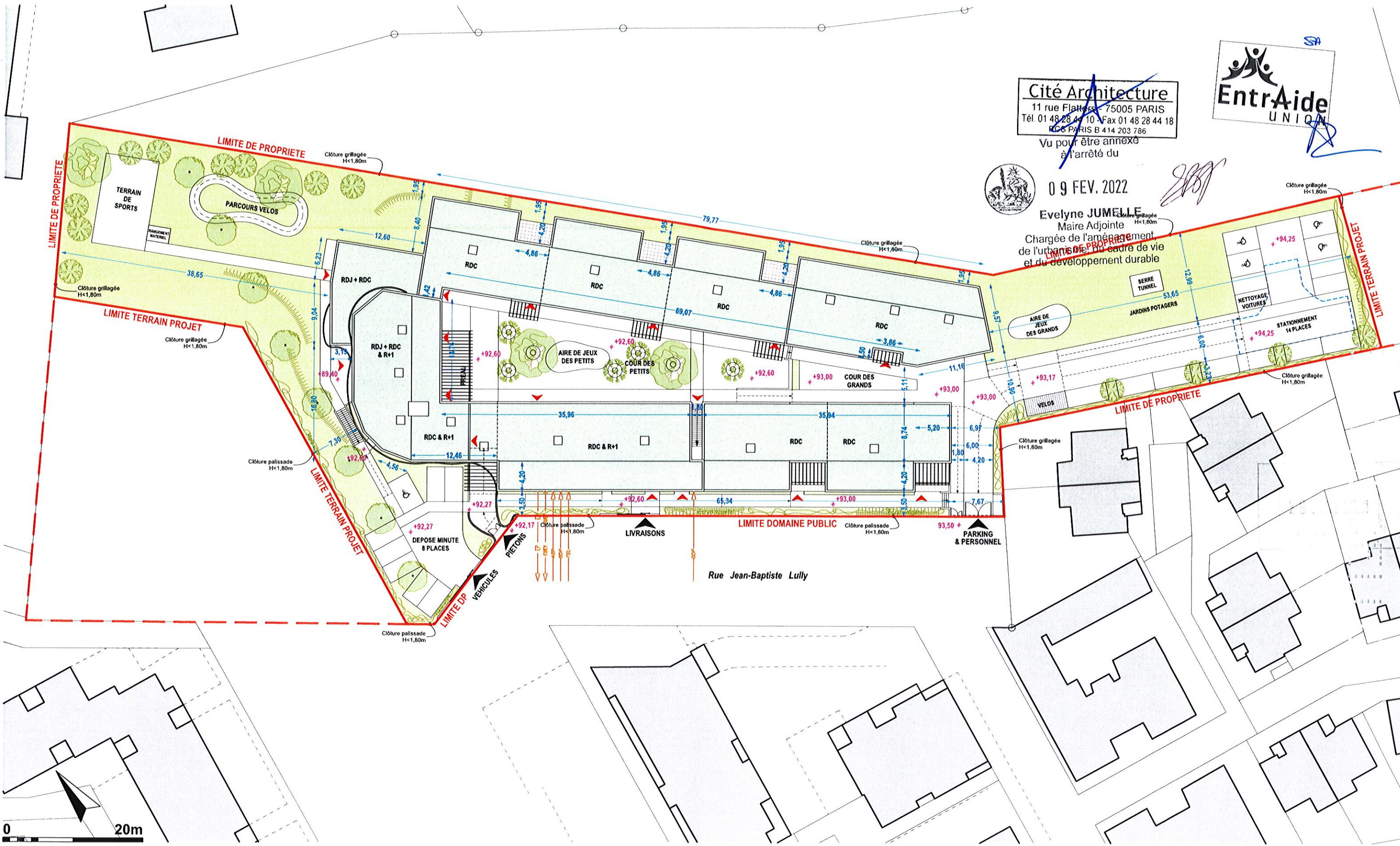


Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tél. 01 48 28 49 10 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 786
 Vu pour être annexé
 à l'arrêté du



09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement
 de l'urbanisme, du cadre de vie
 et du développement durable



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC02A - PLAN DE MASSE - 1/2



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 02A	NOM PLMA1	INDICE	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/500
-----------------	-------------	---------------	--------------	--------	---------------------	------------------



Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 786

LEGENDE REVETEMENTS

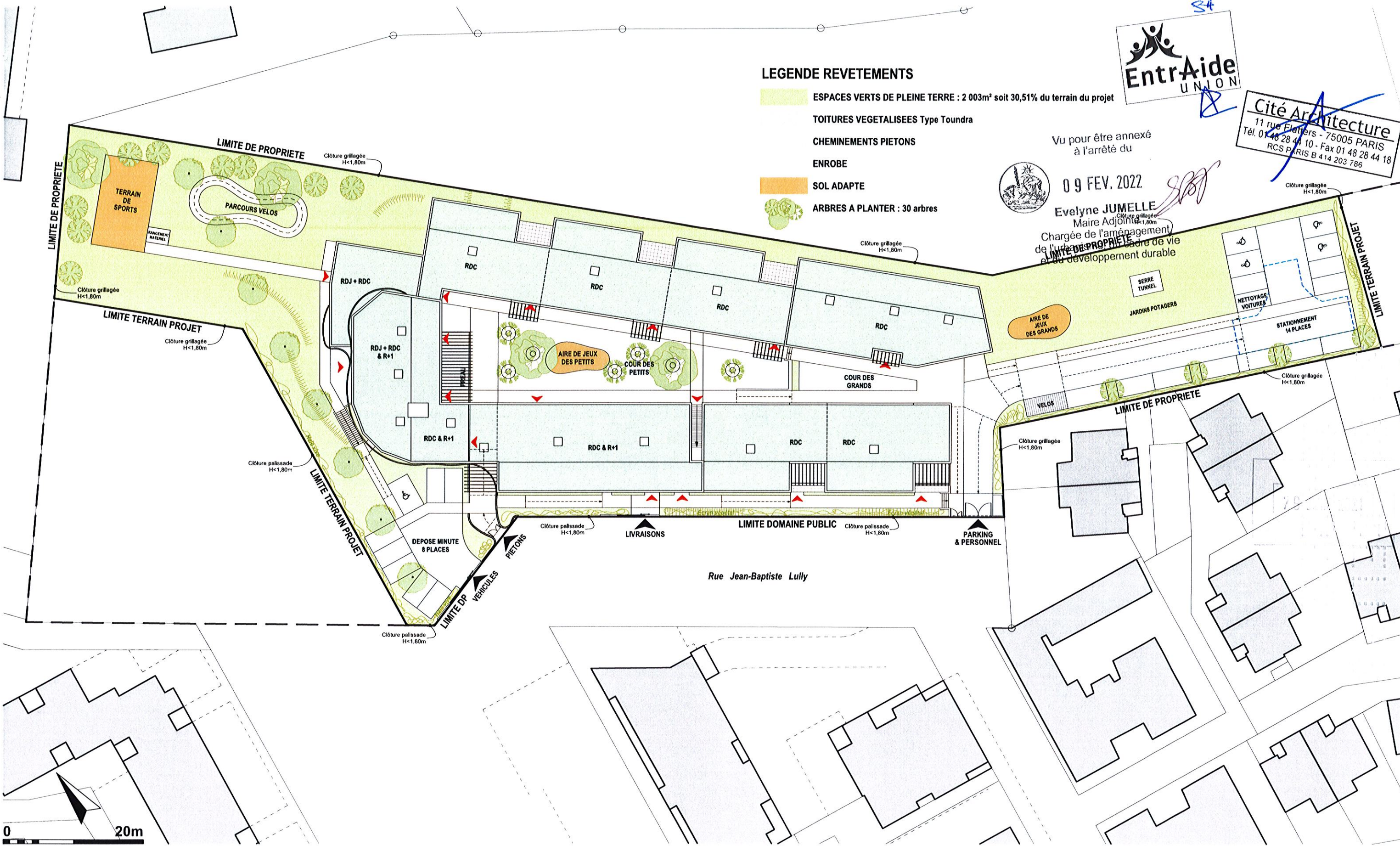
- ESPACES VERTS DE PLEINE TERRE : 2 003m² soit 30,51% du terrain du projet
- TOITURES VEGETALISEES Type Toundra
- CHEMINEMENTS PIETONS
- ENROBE
- SOL ADAPTE
- ARBRES A PLANTER : 30 arbres

Vu pour être annexé
à l'arrêté du



09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement
 de l'urbanisme cadre de vie
 et du développement durable



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC02B - PLAN DE MASSE - 2/2



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 02B	NOM PLMA2	INDICE	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/500
-----------------	-------------	---------------	--------------	--------	---------------------	------------------

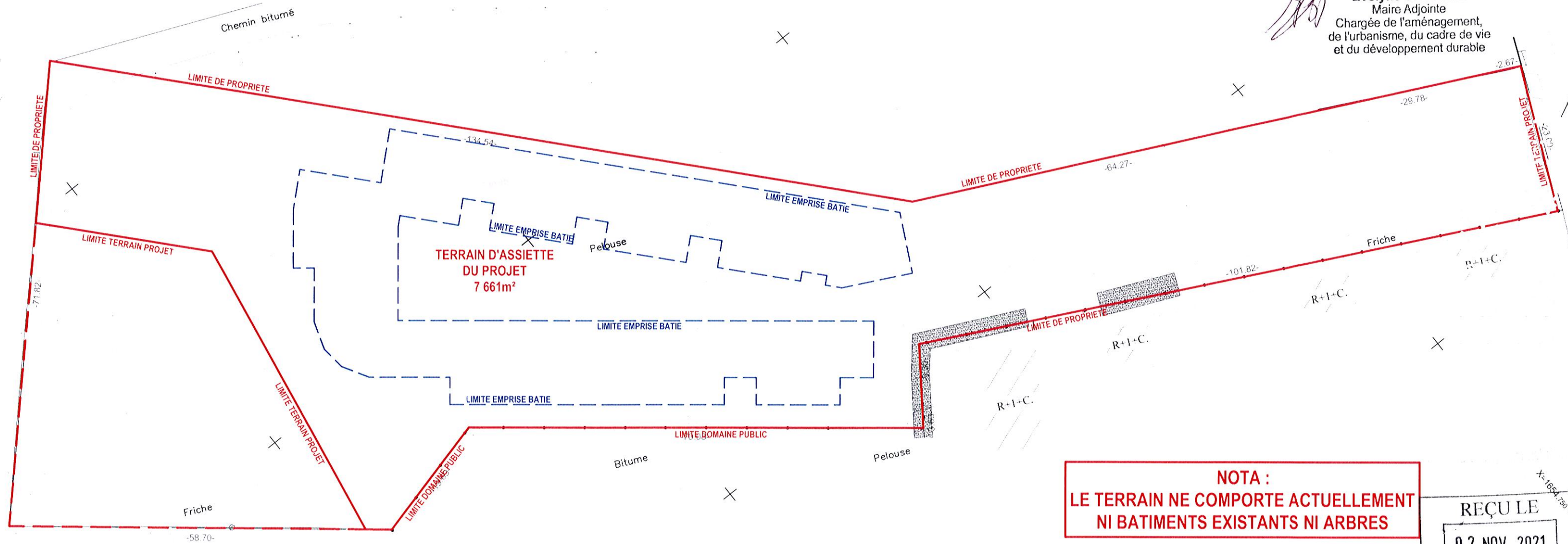
Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tel. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS E 414 203 786



Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement,
 de l'urbanisme, du cadre de vie
 et du développement durable



REÇU LE
 02 NOV. 2021
 MAIRIE D'ECOUEN
 Service Urbanisme

RELEVÉ DE GEOMETRE - DRESSE PAR LE CABINET GEOSAT - GEOMETRE EXPERT A MONTROUGE



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC02C - PLAN DE GEOMETRE



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

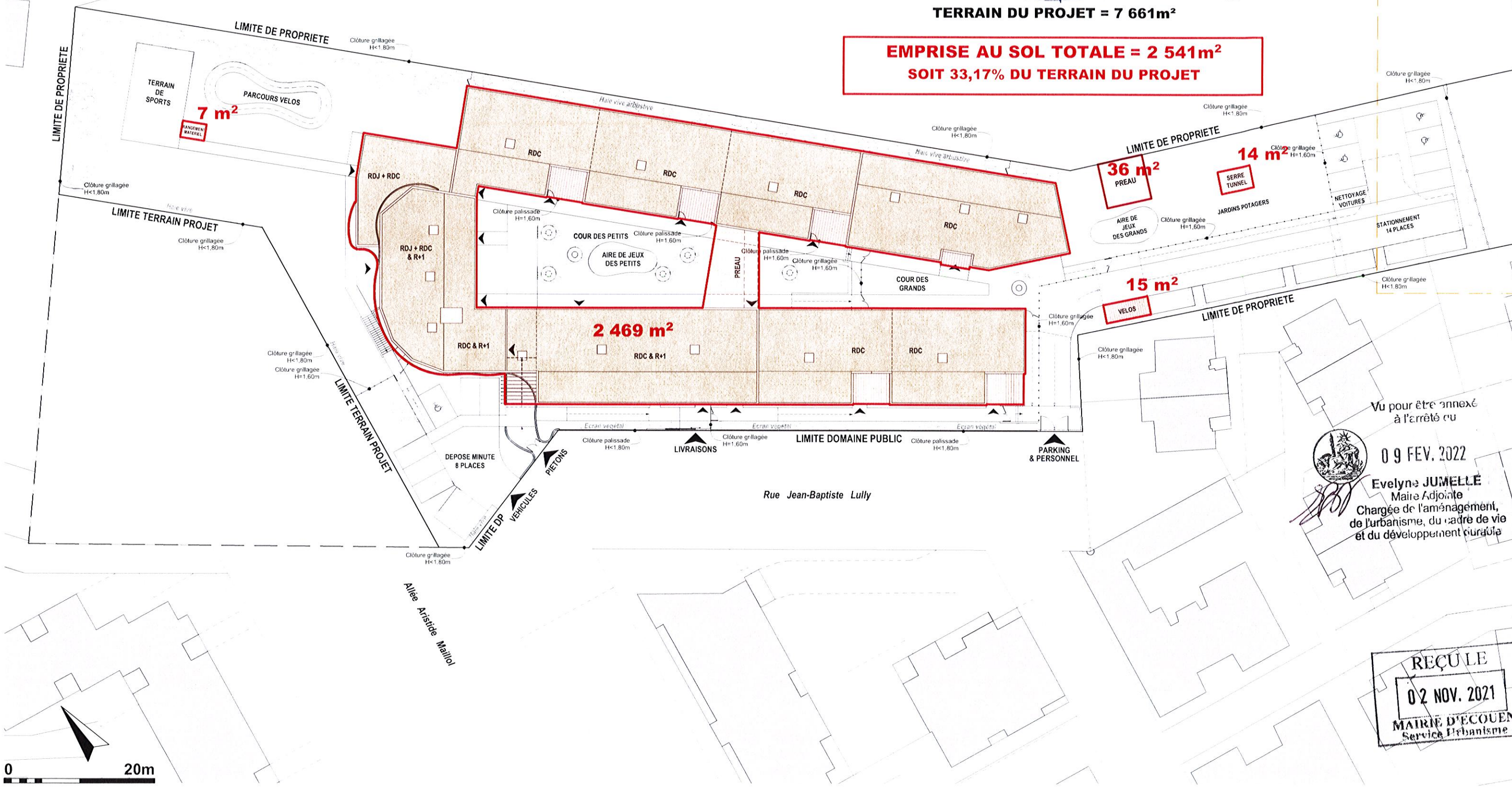
AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 02C	NOM PLGEOM	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/600
-----------------	-------------	---------------	---------------	-------------	---------------------	------------------



Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tél. 01 46 28 44 10 - Fax 01 46 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 756

TERRAIN DU PROJET = 7 661m²

EMPRISE AU SOL TOTALE = 2 541m²
SOIT 33,17% DU TERRAIN DU PROJET



Vu pour être annexé à l'arrêté du

09 FEV. 2022



Evelyn JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du développement durable

REÇU LE
02 NOV. 2021
 MAIRIE D'ECOUEN
 Service Urbanisme



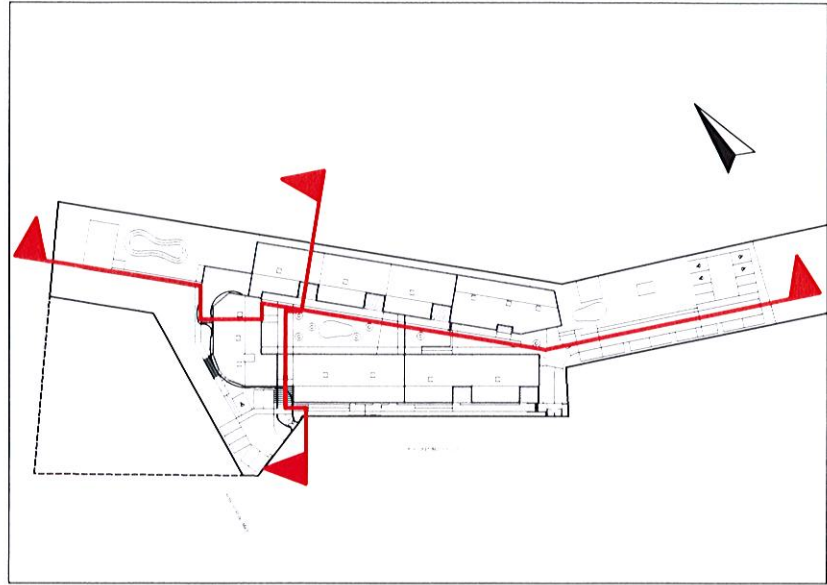
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC02D - EMPRISE AU SOL

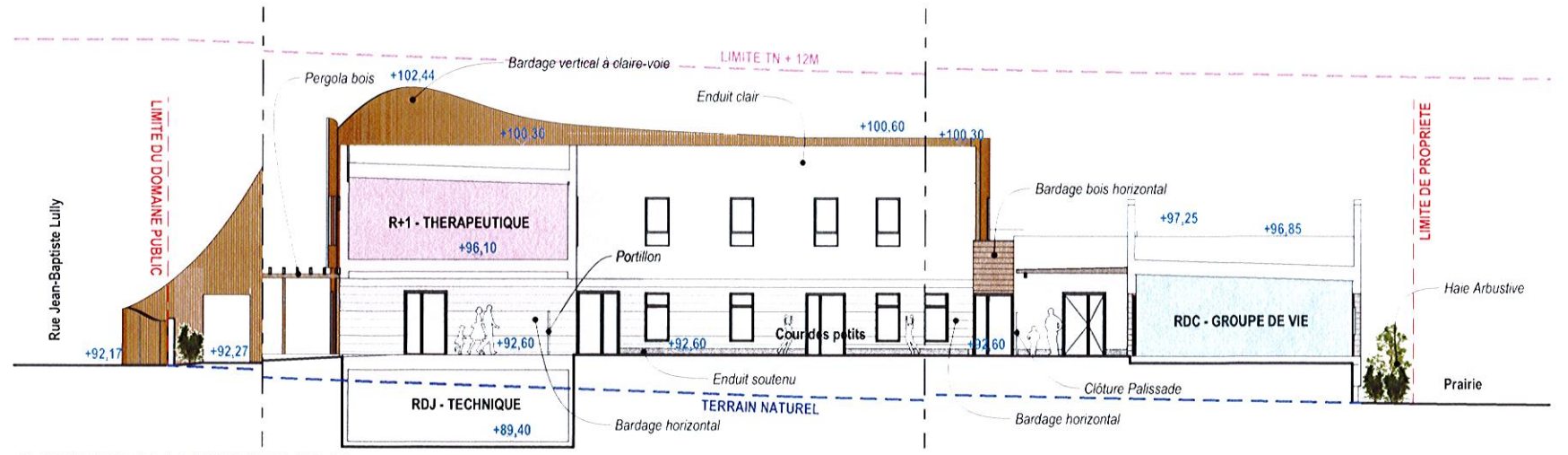


CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 02D	NOM PLES	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/500
-----------------	-------------	---------------	-------------	-------------	---------------------	------------------



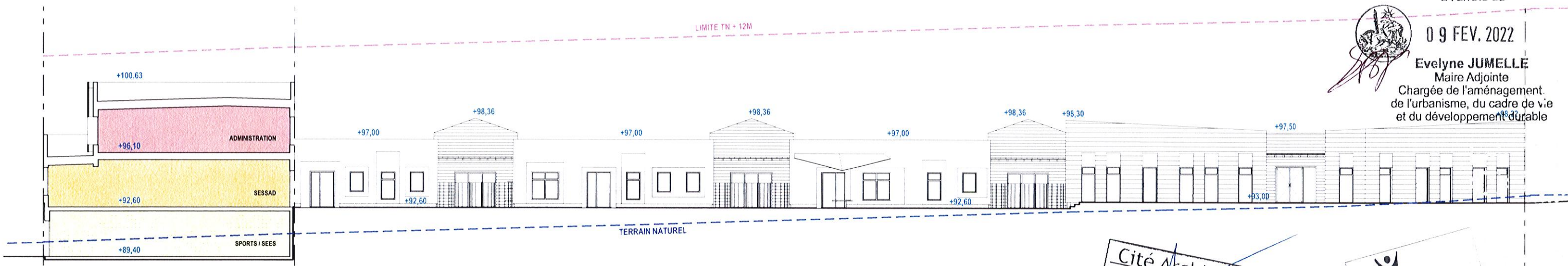
LOCALISATION - ECHELLE 1/2000



COUPE TRANSVERSALE - ECHELLE 1/250

Vu pour être annexé à l'arrêté du

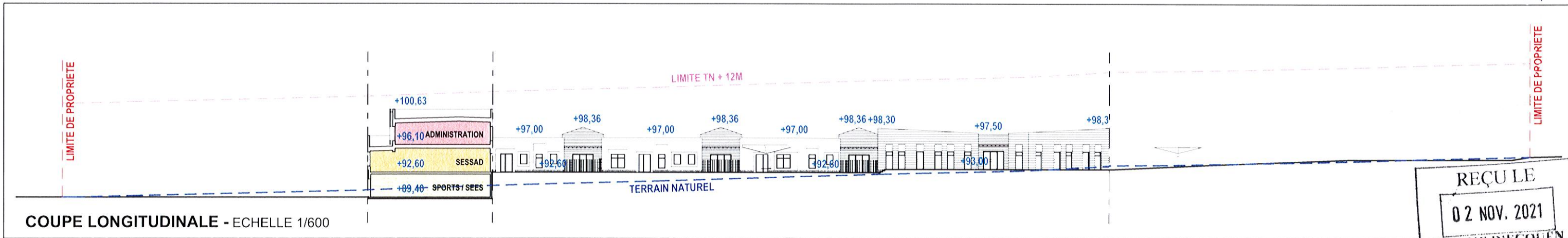
09 FEV. 2022
 Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement de l'urbanisme, du cadre de vie et du développement durable



COUPE LONGITUDINALE - ECHELLE 1/250

Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tel 01 48 28 44 10 - Fax 01 45 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 796

Entraide UNION
 SH



COUPE LONGITUDINALE - ECHELLE 1/600

REÇU LE
 02 NOV. 2021
 MAIRIE D'ECOEN
 Service Urbanisme

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC03 - COUPES SUR LE TERRAIN



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 03	NOM CP	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/250
-----------------	-------------	--------------	-----------	-------------	---------------------	------------------



LE TERRAIN ACTUEL

Etat initial du terrain et de ses abords

Le terrain d'assiette du projet est situé sur la **commune d'ECOUEN** dans le département du Val d'Oise.

Il est constitué d'une **emprise foncière de 7 661 m²** issue de la parcelle **ZD 505** totalisant 9 467m².

Ce terrain est situé dans le **quartier du Rai**, à l'extrémité nord du mail Aristide Maillol, en limite de la zone urbaine dense.

L'accès au terrain s'effectue par la rue Jean-Baptiste Lully, aménagé en parc de stationnement public.

L'environnement bâti est composé à la fois d'immeubles de logements collectifs en R+3 et R+3+Combles en alignement sur le mail du côté sud, et de villas en R+Combles et R+1 du côté est. Au nord, le terrain jouxte une ferme équestre et des prairies.

D'un point de vue urbanisme, le terrain est compris dans la **zone 1AUE** du Plan Local d'Urbanisme et fait l'objet d'orientations d'aménagements et de programmation (OAP quartier du Rai - vocation à dominante d'équipements).

La parcelle est actuellement **libre de toutes constructions**. Aucune plantation n'est actuellement présente sur le terrain.

La limite du terrain est aujourd'hui assurée par des clôtures agricoles (fil barbelés, grillage et poteaux bois).

Du point de vue topographique, la parcelle présente un **dénivelé très important** de plus de 5 mètres, de manière régulière depuis le sud-est côté pavillons jusqu'au nord-ouest vers la ferme équestre.

Vu pour être annexé
à l'arrêté du
09 FEV. 2022
Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

MAIRIE D'ECOUEN
Service Urbanisme

Cité Architecture
11 rue Flatters - 75005 PARIS
Tel. 01 48 28 44 01 - Fax 01 48 28 44 18
RCS PARIS B 414 203 785

Entraide UNION
SH

Le programme proposé par **ENTRAIDE UNION** est de construire un **Institut Médico-Educatif (IME)** destiné à accueillir 60 enfants de 3 à 20 ans atteints de troubles autistiques et de déficiences intellectuelles ainsi qu'un **Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)**. Cette association souhaite en effet réunir sur un même site 2 structures existantes, une sur la commune d'Ecouen (IME), l'autre sur la commune de Villiers-Le-Bel (SESSAD), afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil tant pour les enfants que pour les professionnels.

Aménagements prévus pour le terrain

A l'exception des terrassements nécessaires pour la construction, le terrain ne sera pas modifié, notamment en périphérie.

Implantation et organisation des constructions nouvelles

Le parti architectural et urbain retenu pour ce projet s'appuie sur le **contexte bâti et paysager environnant**. Le projet s'inspire de la forêt et de l'arbre, associant formes organiques en référence à la nature et volumes plus géométriques.

Le projet tire partie de la **topographie des lieux** en s'implantant de manière à créer 2 niveaux de plain-pied : un **rez-de-chaussée** niveau d'accès depuis la rue Jean-Baptiste Lully et un **rez-de-jardin enraciné**, semi-enterré permettant l'ouverture des locaux directement sur le jardin en contrebas. Un étage vient couronner une partie du rez-de-chaussée.

La construction est implantée sur sa partie ouest dans le respect de l'orientation du mail Maillol et ses immeubles bâtis en alignement. Elle prend la forme d'un "U" créant un **espace central**, une **clairière** contenante, abritant la cour de l'établissement. La partie la plus émergente du projet (R+1), avec ses formes courbes à l'image des troncs d'une forêt, souligne la direction du mail puis se retourne côté sud parallèlement à la rue et le parking Jean-Baptiste Lully à une distance de 3,50 mètres permettant l'aménagement d'un **écran végétal** le long de cet espace public très minéral.

Le projet s'organise principalement selon 2 axes découlant du fonctionnement même du programme pour lequel la gestion des flux est particulièrement sensible avec la nécessité de maîtriser les croisements entre les plus jeunes enfants et les adolescents / jeunes adultes accueillis.

- **Un axe sud-nord** partant de l'espace dépose-minute où les enfants arrivent et repartent quotidiennement en minibus, jusque dans la cour en passant sous le bâtiment.
- **Un axe longitudinal est-ouest** depuis le stationnement du personnel et des véhicules de l'établissement vers le jardin et les espaces sportifs situés à l'ouest.

Du point de vue des volumes, les bâtiments sont assez simples. La **grande majorité du projet est en simple rez-de-chaussée** et divisée en **petits volumes** abritant chacun un pôle du programme à savoir les 5 groupes de vie, le pôle restauration, les ateliers de préprofessionnalisation, le SESSAD. Le **rez-de-jardin**, constituant un socle, est dédié aux ateliers éducatifs et au pôle sportif comprenant une salle de sports et un bassin aquatique. Les locaux techniques et de stockage sont prévus dans les espaces aveugles situés dans les parties enterrées. L'étage quant à lui est réservé au pôle thérapeutique et à l'administration de l'établissement. Ce dernier niveau est implanté en retrait par rapport à la façade ouest afin de minimiser l'impact de cette nouvelle construction dans l'environnement urbain et créer ainsi une **transition plus douce** avec les espaces agricoles situés au nord.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC04 - NOTICE ARCHITECTURALE - 1/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE	PHASE	NUMERO	NOM	INDICE	DATE	ECHELLE
2038	PC	04	NOTARCHA	A	28 JUN 2021	1/500

Traitement en limite de terrain

La construction est **implantée en retrait** de toutes les limites, parallèlement à la rue Jean-Baptiste Lully (distance 3,50m) et parallèlement à la limite séparative nord (distance 1,95m)

Le terrain sera clôturé côté rue Jean-Baptiste Lully (domaine public) par **une clôture de type palissade** constituée de tasseaux en bois et reprenant le vocabulaire de l'élément de façade courbe. Sa hauteur variable (courbe) ne dépassera pas 1,80m. Les portails et portillons seront réalisés en tôle perforée laquée.

Le reste de la périphérie du terrain sera délimité par du grillage soudé d'une hauteur inférieure à 1,80m doublé d'une haie vive, notamment du côté de la réserve foncière sud-ouest.

Ces clôtures seront agrémentées de plantations (haies vives).

L'espace situé entre le bâtiment projeté et la limite foncière nord sera planté d'une large haie arbustive conformément aux directives de l'OAP, dans le prolongement du bosquet.

Matériaux et couleur des constructions

Le projet a été conçu pour être construit en structure bois dans l'objectif d'atteindre une **haute** qualité environnementale.

Le choix des matériaux et des couleurs renforce l'architecture. Il facilite la lecture du projet et le repérage dans l'espace, essentiel au regard des déficiences des enfants accueillis.

Ce choix a volontairement été limité à 4 types de traitements de façade :

- Enduit finition gratté de teinte claire pour le corps principal des bâtiments (pôles administratifs et thérapeutiques, **groupes de vie**) et de teinte soutenue pour le soubassement constitué principalement du rez-de-jardin (Ateliers éducatifs et pôle sportif).
- Bardage bois horizontal pour marquer l'entrée des groupes de vie en liaison avec les **auvents**.
- Bardage bois horizontal de teinte grisée ou blanc cassé pour les autres lieux (ateliers de préprofessionnalisation, pôle restauration).
- Bardage bois vertical à claire-voie fixée à la façade principale et constituant une forme plus organique en évocation de la forêt.

L'identité de chacun des 5 groupes de vie est renforcée et animée par le traitement des encadrements de baies avec une teinte en camaïeu par groupe.

Les toitures seront végétalisées (toiture à pente faible + végétalisation de type tundra).

La façade sud côté au droit du parking public de la rue Jean-Baptiste Lully sera agrémentée de plantes grimpantes sur cables.

Les garde-corps et serrureries seront de teinte gris sombre.

La pergola au-dessus de l'entrée principale sera en bois. Les préaux seront en toile tendue claire sur poteaux.

Les menuiseries extérieures seront en PVC plaxé gris sombre. L'occultation des baies sera assurée par des volets roulants PVC électriques dont les coffres ne seront pas visibles depuis l'extérieur.

Les espaces extérieurs dédiés au stationnement (dépose-minute et parking) seront en enrobé.

Vu pour être annexé
à l'arrêté du



09 FEV. 2022

Evelyne JUMELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable



Traitement des espaces libres et plantations

L'emprise au sol de la construction représente 2 541m² soit 33,17% des 7 661m² de la surface du terrain d'assiette de l'opération (terrain hors réserve foncière).

Les espaces verts, tous de pleine terre, d'une surface de 2 986m² représentent 38,98% de la surface de terrain y compris espace vert non aménagé (à l'est).

Les espaces verts de pleine terre sont plantés d'arbres choisis parmi les essences locales et les fruitiers. Certains de ces sujets contribuent, à constituer, notamment sur la partie ouest du terrain, la bande végétalisée mixte préconisée dans l'OAP. Celle-ci se prolonge, sur la limite séparative nord, par une haie arbustive d'environ 2 mètres d'épaisseur.

La cour, dont le traitement au sol est nécessairement minéral au regard du programme, est également plantée dans le but d'améliorer à la fois le confort thermique et acoustique de cet espace.

Les espaces verts situés le long des clôtures et notamment le long de la rue Jean-Baptiste Lully et sur toute la limite sud du terrain, sont agrémentés d'arbustes (Mahonias à feuilles de houx, orangers du Mexique, saules à feuille de romarin,...) et de haies vives, association d'essences caduques et persistantes (Forsythia, Epine vinette, Arbre aux papillons, Photinia, Cognassier du Japon, Spirée feuille de bouleau, Lilas de Californie, Olivier de Bohême, Cornouiller). Des plantes grimpantes fixées sur des câbles verticaux animeront la façade sud côté rue.

La partie est du terrain sera aménagée en jardins potagers en lien avec les ateliers de préprofessionnalisation et dotée d'une serre. La partie ouest recevra les aménagements dédiés aux pratiques sportives (terrain de sports extérieur, parcours pour les vélos avec rangement du matériel).

Deux aires de jeux sont prévues, une pour les grands près des ateliers et une pour les petits au centre de la cour. De même, 2 préaux en toile tendue sur poteaux permettront d'abriter grands et petits pendant les récréations.

L'espace paysagé situé à l'extrémité est du terrain demeurera en prairie (non-aménagé).

Des intentions d'aménagement communes entre le terrain du futur établissement et la réserve foncière de l'angle sud-ouest permettent d'envisager un parti d'aménagement commun entre les espaces verts de l'IME et le terrain destiné à recevoir, à terme, des jardins partagés (Voir pièce PC10-1).

Accès au terrain et stationnement

L'accès au terrain, tant pour les piétons que pour les véhicules s'effectue par la rue Jean-Baptiste Lully de 3 manières : l'accès principal / visiteurs à l'ouest avec l'espace dépose-minute, l'accès du personnel à l'est et l'accès livraison restauration en partie centrale.

Le stationnement des véhicules comporte 22 places au total dont 5 places adaptées aux personnes handicapées : 8 places pour le dépose-minute et 14 places pour le parking du personnel.

Le stationnement des vélos (1 emplacement pour 10 employés + emplacements visiteurs) est prévu près du parking, dans un espace couvert conformément à l'article 1AUE 2.10 du règlement du PLU.

Le stockage des conteneurs à déchets est prévu à proximité du portail de service.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC04 - NOTICE ARCHITECTURALE - 2/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

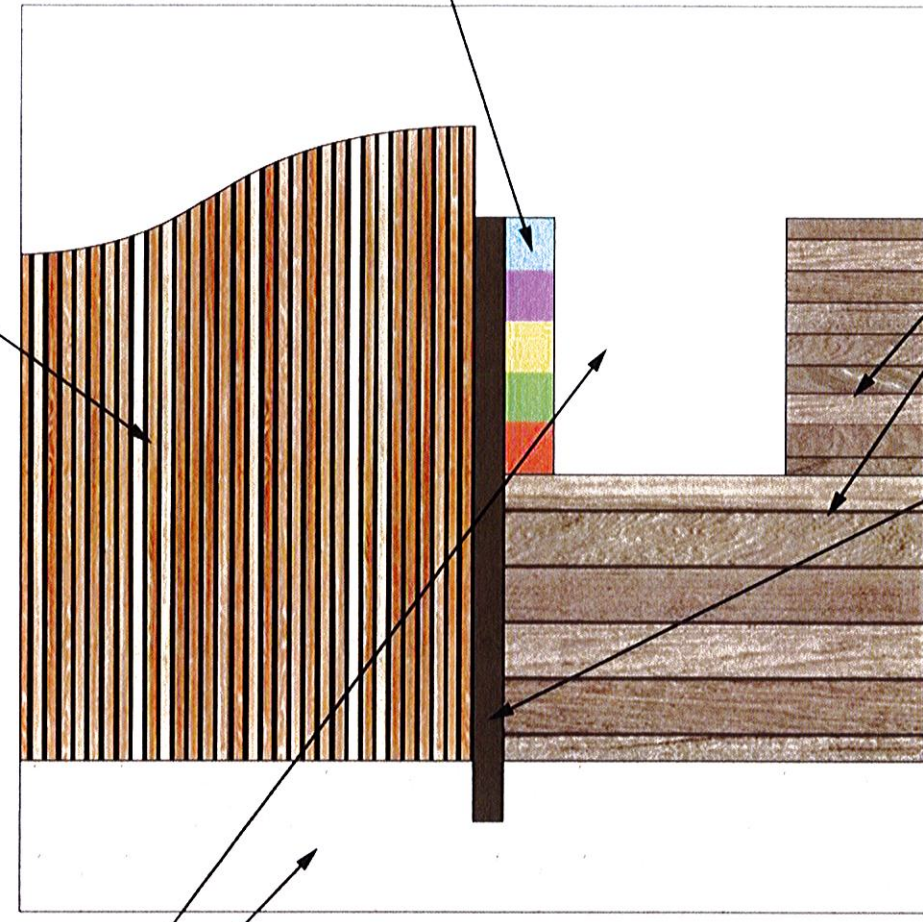
AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 04	NOM NOTARCHB	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE
-----------------	-------------	--------------	-----------------	-------------	---------------------	---------

Ecole Maternelle - Bondy (93)
Architecte : Randja - Farid Azib architects



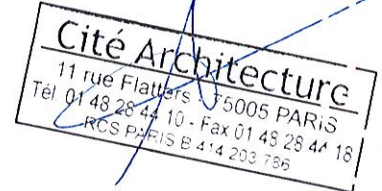
BARDAGE VERTICAL A CLAIRE-VOIE

ENCADREMENTS DE BAIES
CAMAIEU DE COULEURS : 1 COULEUR PAR GROUPE



BARDAGE BOIS HORIZONTAL OU VERTICAL
LAMES LARGEUR ET COLORI (SATURATEUR) VARIABLES SELON LES FAÇADES

MENUISERIES PVC PLAXEES GRIS SOMBRE



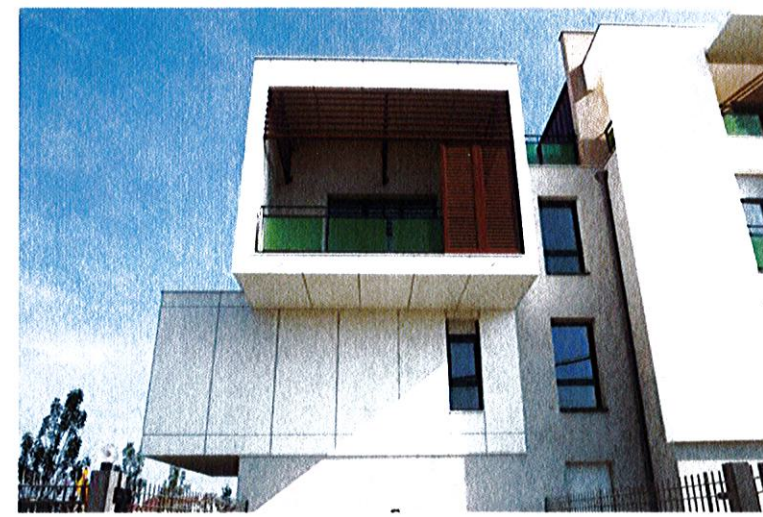
Vu pour être annexé
à l'arrêté du

09 FEV. 2022



Evelyne JUELLE
Maire Adjointe
Chargée de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie
et du développement durable

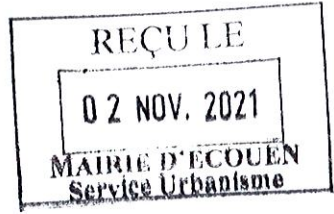
Lot SY2 - ZAC Sycamore - Bussy-Saint-Georges (77)
Architecte : Cité Architecture



ENDUIT GRATTE FIN - TEINTES CLAIRES ET PLUS SOUTENUES

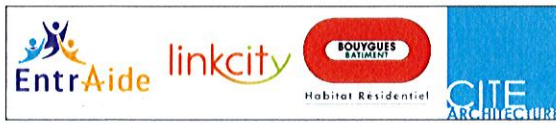


CLOTURE DE TYPE PALISSADE



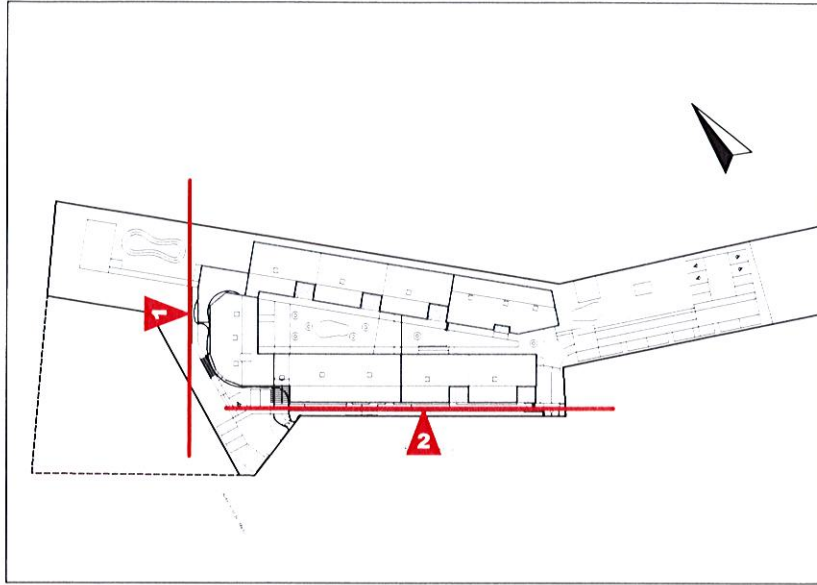
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC04 - NOTICE ARCHITECTURALE - 3/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 04	NOM NOTARCHC	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	EHELLE
-----------------	-------------	--------------	-----------------	-------------	----------------------	--------

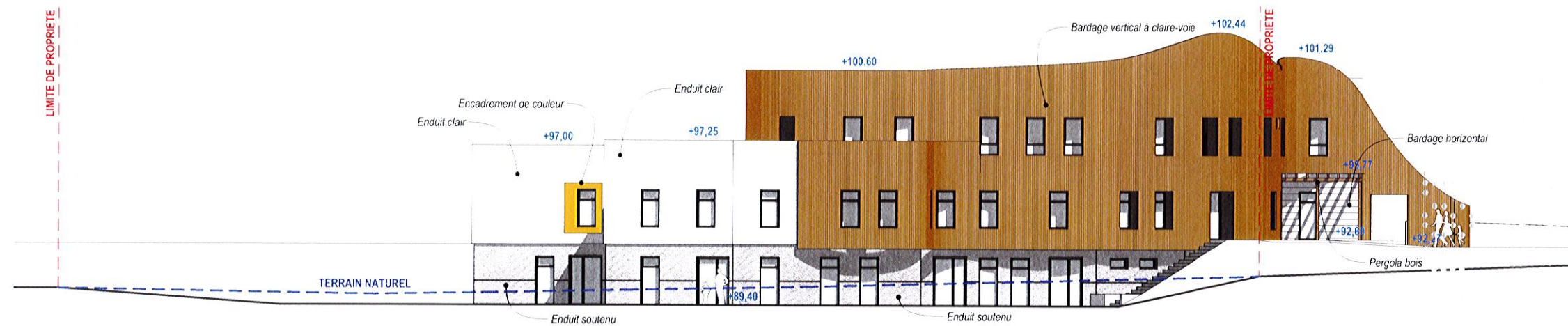


LOCALISATION - ECHELLE 1/2000

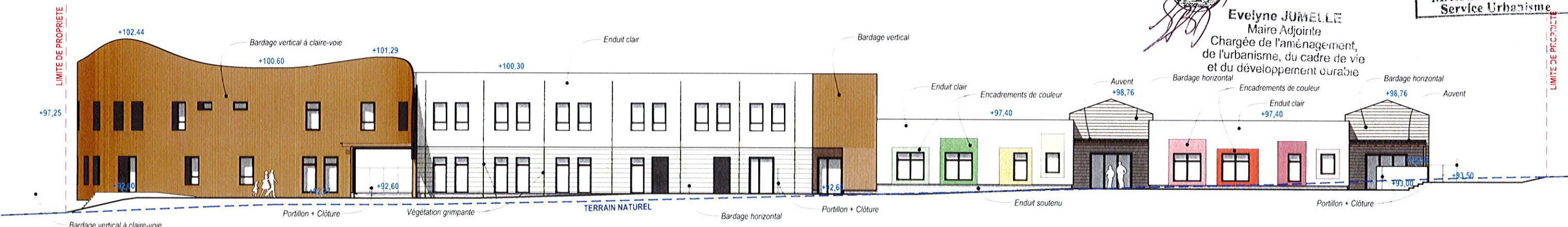


Cité Architecture
 11 rue Elaters - 75005 PARIS
 Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 786

Handwritten signature



1 - FACADE OUEST - SUR LE JARDIN & LES AMENAGEMENTS SPORTIFS



2 - FACADE SUD - SUR LA RUE JEAN-BAPTISTE LULLY / PARKING

Vu pour être annexé
 à l'arrêté du
09 FEV. 2022
Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement,
 de l'urbanisme, du cadre de vie
 et du développement durable

REÇU LE
02 NOV. 2021
Mairie d'ÉCOUEN
 Service Urbanisme

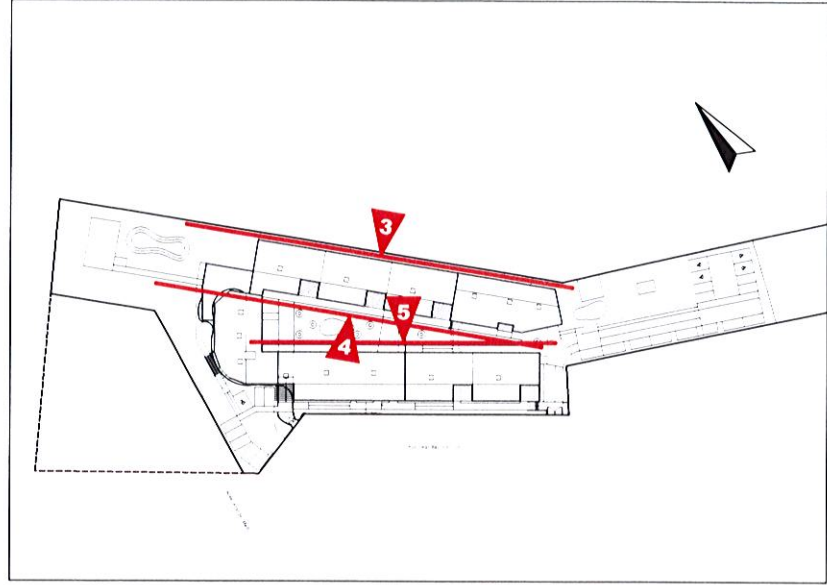
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC05A - FACADES DU PROJET - 1/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 05A	NOM FAA	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/250
-----------------	-------------	---------------	------------	-------------	---------------------	------------------

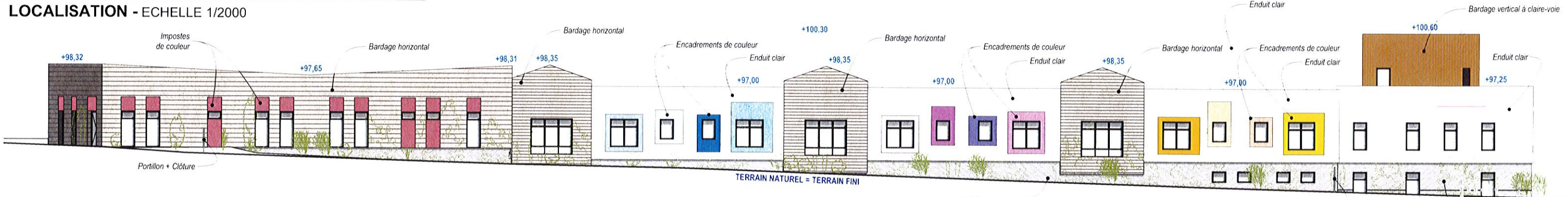


LOCALISATION - ECHELLE 1/2000

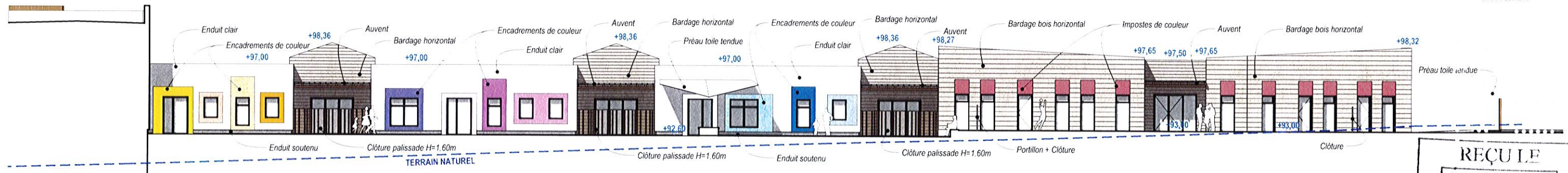


Cité Architecture
 11 rue Blatteys - 75005 PARIS
 Tél. 01 48 28 44 10 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS B 414 233 796

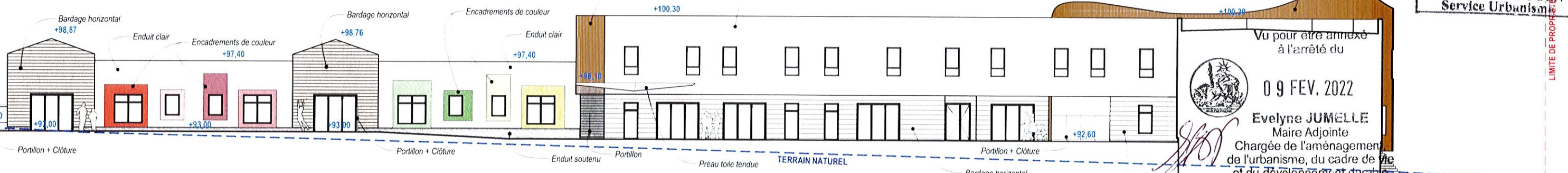
Handwritten signature



3 - FACADE NORD - SUR LA PRAIRIE



4 - FACADE SUD - SUR LA COUR



5 - FACADE NORD - SUR LA COUR

REÇU LE
 02 NOV. 2021
 MAIRIE D'ECOUEN
 Service Urbanisme

Vu pour être annexé
 à l'arrêté du
 09 FEV. 2022
 Evelyne JUMELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement
 de l'urbanisme, du cadre de vie
 et du développement durable

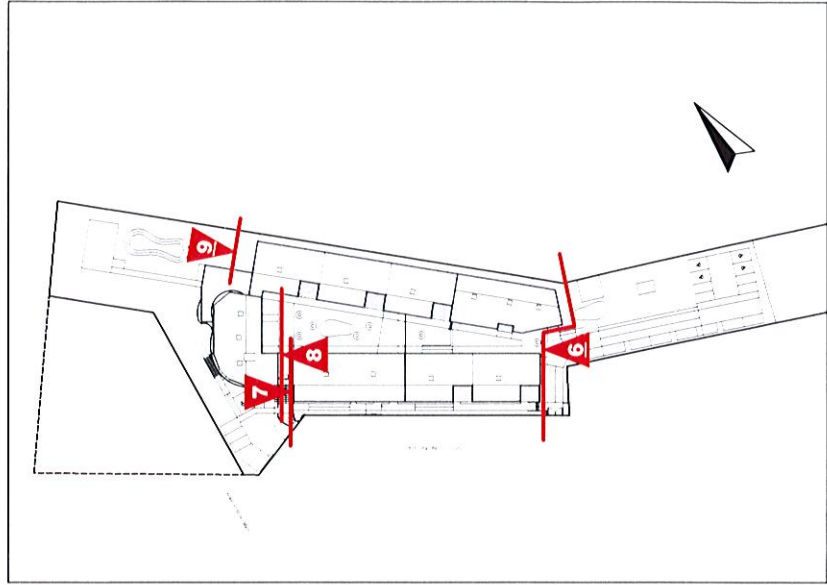
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC05B - FACADES DU PROJET - 2/3

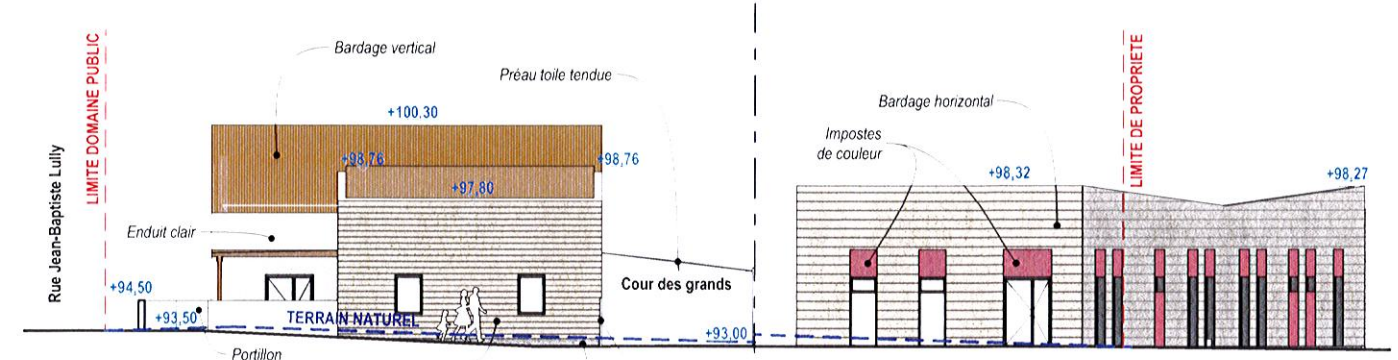


CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

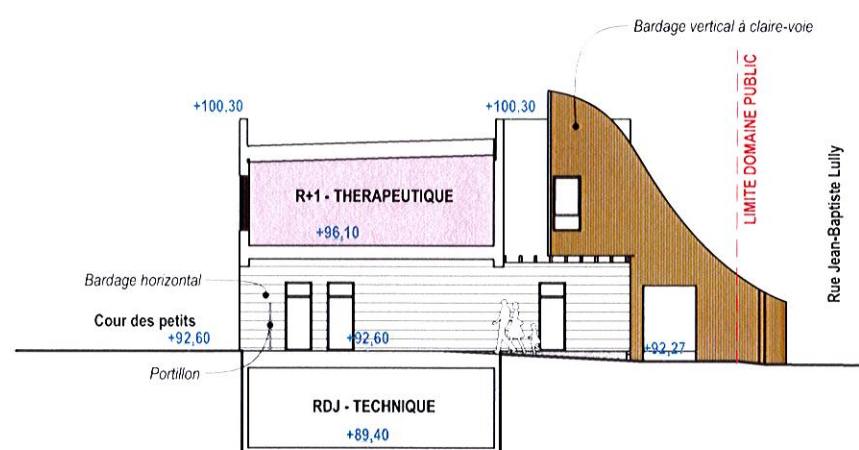
AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 05B	NOM FAB	INDICE A	DATE 28 JUN 2021	ECHELLE 1/250
-----------------	-------------	---------------	------------	-------------	---------------------	------------------



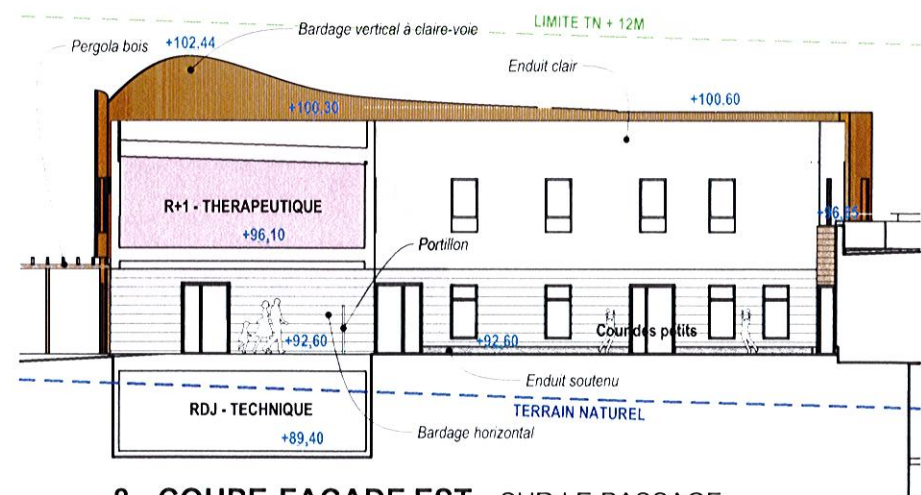
LOCALISATION - ECHELLE 1/2000



6 - FACADE EST - COTE STATIONNEMENTS PROJET & JARDINS



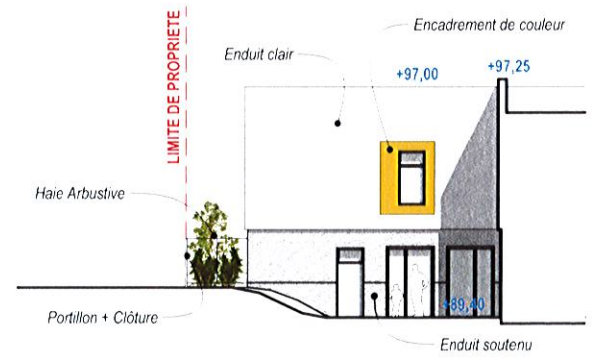
7 - COUPE-FACADE OUEST - SUR PASSAGE



8 - COUPE-FACADE EST - SUR LE PASSAGE

Cité Architecture
 11 rue Flatters - 75005 PARIS
 Tél. 01 48 28 44 11 - Fax 01 48 28 44 18
 RCS PARIS B 414 203 796

EntrAide
 UNION
 SH



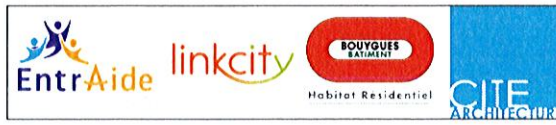
9 - FACADE OUEST - SUR LE JARDIN

Vu pour être annexé
 à l'arrêté du
09 FEV. 2022
Evelyne JUELLE
 Maire Adjointe
 Chargée de l'aménagement,
 de l'urbanisme, du cadre de vie
 et du développement durable

REÇU LE
02 NOV. 2021
MAIRIE D'ECOUEN
 Service Urbanisme

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC05C - FACADES DU PROJET - 3/3



CONSTRUCTION D'UN IME ET D'UN SESSAD
 RUE JEAN-BAPTISTE LULLY - QUARTIER DU RAI - ECOUEN - 95

AFFAIRE 2038	PHASE PC	NUMERO 05C	NOM FAC	INDICE A	DATE 28 JUIN 2021	ECHELLE 1/250
-----------------	-------------	---------------	------------	-------------	----------------------	------------------